

CDEN du 9 novembre 2015



Le gouvernement a fait le choix d'accentuer sa politique libérale quitte à passer en force. A Air France, il a soutenu un plan de licenciement d'une grande violence sociale qui a provoqué la colère légitime des salarié-e-s. Face à elle, la seule réponse a été d'envoyer la police perquisitionner chez eux à 6h du matin pour terroriser leurs familles. Pour la CGT; ces salariés qui défendent leur travail ne doivent pas être licenciés. Ce plan, dans une entreprise qui enregistre dans le même temps des profits historiques, doit être abandonné. Mais, en

plus, alors qu'il passe en force sur tous les dossiers : loi Macron passée par le biais du 49.3, réforme des rythmes, réforme du collège, protocole d'accord sur les parcours professionnels et bientôt casse du Code du Travail... le gouvernement se permet de donner des leçons sur le dialogue social ! Le protocole d'accord sur les parcours professionnels en est un exemple édifiant. Malgré une opposition majoritaire des organisations syndicales représentées au Conseil commun de la Fonction publique, le gouvernement a décidé de passer en force en maintenant sa proposition au mépris des règles édictées.

Ce CDEN a pour objet d'établir un bilan de rentrée. Comme souvent, de nombreux postes restent vacants. Mathématiques, Langues vivantes, enseignement professionnel industriel... certaines matières sont sinistrées. Les difficultés de recrutement ne sont pas surprenantes. Avec 5 années consécutives de gel du point d'indice, nous avons perdu 14 % de notre pouvoir d'achat depuis 2000 ! Une vraie revalorisation du métier qui passe par une augmentation des salaires est nécessaire.

Dans le premier degré, l'administration elle-même reconnaît qu'il manque 500 postes pour que l'Essonne ne reste pas sous-doté. Les quelques postes supplémentaires ne suffisent pas à masquer les besoins criants de notre département. Pendant ce temps, la charge de travail des personnels des services n'a, elle, cessé d'augmenter, sans pour autant avoir plus de reconnaissance. La rentrée que nous avons vécue dans le 1er degré est bien révélatrice de cette situation. Face à la hausse démographique, il faut des embauches de personnels titulaires.

Dans le second degré, alors que le gouvernement prétend réformer le collège en passant là encore en force, le niveau d'encadrement baisse dans notre département. Ce projet de réforme du collège poursuit une vision de plus en plus inégalitaire de l'École. Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires à la démocratisation pour que toutes et tous réussissent, le gouvernement opte pour une réforme sans moyen au service de l'idéologie libérale en accentuant l'autonomie au service de la concurrence. Les DGH seront sans doute à cet égard un moment de vérité.

Les heures de « marges professeurs » ne suffiront pas au travail à effectifs réduits. Globalisées, sans fléchage national, elles feront endosser aux personnels la gestion de la pénurie, engendrant une concurrence malsaine entre disciplines.

Cette réforme ne propose rien pour les élèves en difficulté. La lutte contre l'échec scolaire et ses multiples causes ne peut relever de la seule responsabilité des enseignant-e-s, des élèves et de leurs familles. La constitution et la reconnaissance d'une équipe éducative au sens large est fondamentale. Les élèves doivent ainsi pouvoir bénéficier du soutien des personnels d'éducation, d'orientation, de santé, des assistant-e-s soci-ales-aux... La prise en charge des élèves en difficulté doit se faire via des dispositifs souples mais soutenus, complément de la classe hétérogène, permettant une aide en petits effectifs (type RASED).

Le collège ne doit pas organiser le tri social mais entrer dans une nouvelle phase de démocratisation. Il doit désormais permettre à tous les jeunes de réussir. L'orientation par défaut, au détriment des élèves les plus fragilisés scolairement et socialement, doit cesser. Il faut en faire un processus maîtrisé ouvert sur les trois voies du lycée traitées à égale dignité. Ainsi, l'abandon du socle pour une politique ambitieuse, en termes de moyens et de pédagogies, doit permettre la construction collective d'une culture commune et de rompre avec la vision élitiste de l'École. Le collège doit être le pivot d'une École émancipatrice, obligatoire de 3 à 18 ans.

Travailler autrement, oui... mais pas n'importe comment ! Pour la CGT Educ'action l'acquisition des savoirs et savoir-faire n'a rien d'une logique utilitariste fondée sur l'empilement et la reproduction des connaissances disciplinaires, dont les élèves voient rarement le sens et le lien. Une approche interdisciplinaire peut donner du sens aux savoirs et montrer leur transversalité. Associée à une démarche de projet qui favorise la prise d'autonomie de chacun, la coopération et l'émulation au sein du groupe peut s'avérer bénéfique, au lieu de l'isolement et de la compétition que la société actuelle impose. Mais cette pédagogie demande des conditions de mise en œuvre indispensables à son efficacité et donc du temps pour échanger et construire collectivement des démarches intéressantes.

C'est pourquoi la CGT Educ'action revendique du temps de concertation (par classe, par niveau, par discipline, par projet...) inclus dans un temps de service abaissé à 16 h pour les certifiés et 14 h pour les agrégés. De la formation initiale et continue qui ne se limite pas à de vagues cours à distance et donne du temps aux personnels (10 %) pour intégrer les avancées de la recherche pédagogique.

La CGT Educ'action au sein de l'Intersyndicale revendique l'abrogation de cette réforme et la reprise des discussions pour un autre projet. Elle appelle à refuser collectivement les formations qui ne sont que des formatages à la réforme et les discussions dans les établissements visant à sa mise en place à la rentrée 2016. Pour cela un préavis de grève est déposé jour par jour.